



Commune de Feillens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2025

Nombre de membres en exercice : **23**

Nombre de présents : **20**

Votants : **22** (C. Renoud-Lyat a donné pouvoir à G. Monerrat, N. Vermel a donné pouvoir à G. Dumas)

Votes : Pour **22** – Contre **0** – Abstentions **0**

Date de convocation : 6 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq et le douze mars, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

Présents : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Duby R., Gonod S., Joly E., Mendes F., Renoud-Lyat C., Vermel N., Verne O. et MM Billoudet G., Bornarel R. (arrivé à 20h25), Chambard B., Condemeine J-P., Delalande A., Dumas G., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Monerrat G., Vaissaud D.

Excusés : Mmes Renoud-Lyat C. (a donné pouvoir à Monerrat G.) et Vermel N. (a donné pouvoir à Dumas G.)

Absents : Poli V.

Secrétaire de séance : Françoise Mendes

Objet : Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration de la résidence d'Urfé

Monsieur le Maire explique qu'avec le déménagement de la Maison de retraite sur la commune de Feillens, le siège social de cette dernière est modifié, ce qui conduit à un renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

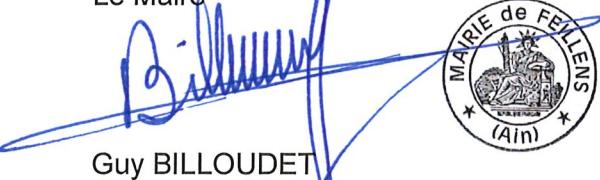
Ainsi, Monsieur le Maire devient de droit Président du Conseil d'Administration et la Commune doit désigner ses membres pour siéger.

Monsieur le Maire propose donc de désigner Martine Carillier et Catherine Renoud-Lyat comme représentant du conseil municipal au conseil d'administration, ainsi que Guy Monerrat en tant que personne qualifiée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la nomination des membres proposés pour siéger au sein du conseil d'administration de la Résidence d'Urfé.

Pour copie conforme
Le Maire


Guy BILLOUDET



Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône